

Conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni
à la mairie de Moulton-Chicheboville

Mercredi 20 mai 2026 à 19 heures

Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du mercredi 20 mai 2026.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables en mairie, aux horaires habituels d'ouverture au public, et sur le site internet : www.moultonchicheboville.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délai de 7 jours après son approbation

Approbation PV séances précédentes.....approuvé
Approbation des délibérations de la séance précédente.....approuvé

AFFAIRES GÉNÉRALES :

Commission d'Appel d'Offres (CAO) et Commission d'Ouverture des plis (COP).....approuvé
Commission communale des impôts directs (CCID).....approuvé

QUESTIONS DIVERSES

Diffusé le 22 mai 2026

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.